

Image not found or type unknown



Convoqué par tel pour audition pour affaire de stup d'un voisin

Par **aaliyah0805**, le **30/07/2012** à **23:51**

Bonjour, rnce matin, le commissariat d'une autre ville m'a appelée pour me proposer un rdv pour me faire autionné; j'ai demandé pourquoi, vous etes bien la titulaire de la ligne j dis oui. il m'a dit que c'était au sujet de mon voisin pour affaire de stup. j'étais choqué mais il m'a dit que ce n'était pas grave et que ca prendrais que 45 mns mais ct obligatoire et que 60 autres personnesc seraient auditionnées pour la meme chose. c la premiere fois pour moi et je suis seule avec un bb de 8 mois comment se passe til ? que dois répondre? c vrai j'étais consomatrice a l'époque mais c révolu. Mon casier sera til toujours vierge? quelqun peut m'aider kar c demain mon audition? ya til des personnes qui ont connu ca?

Par **amajuris**, le **31/07/2012** à **13:22**

bjr, rnla meilleure solution c'est de vous rendre à la convocation du commissariat et de vous expliquer avec eux. rncdt